

Prise en charge par colchicine de la goutte : une nouvelle posologie plus faible et un message d'alerte sur les boites pour réduire le risque de surdosage

RISQUES MEDICAMENTEUX - MÉDICAMENTS - PUBLIÉ LE 10/10/2023

Information destinée aux médecins généralistes, rhumatologues, gériatres, cardiologues, néphrologues, hépatologues, internistes, pharmaciens d'officine, pharmaciens hospitaliers, infirmiers et cadres de santé.

En raison du nombre toujours trop important d'intoxications à la colchicine, l'ANSM a demandé que la posologie utilisée en traitement curatif ou préventif de la goutte soit diminuée en conformité avec les recommandations des sociétés savantes, European Alliance of Associations for Rheumatology (EULAR) et Société Française de Rhumatologie (SFR).

Nous rappelons qu'en cas de diarrhée, nausée ou vomissements, signes de surdosage potentiel en colchicine, le traitement par la colchicine doit être réduit ou arrêté.

A la demande de l'ANSM, un message d'alerte a été apposé sur les boites de Colchicine Opocalcium et Colchimax depuis le 1^{er} juillet 2023.



Nouveau schéma posologique

Accès aigu de goutte

Jour 1 :

- Initier la colchicine le plus rapidement possible
- Dose de charge **1 mg**
- Suivie d'une heure plus tard de **0,5 mg**

A partir du jour 2 :

- **0,5 mg** 2 à 3 fois par jour
en fonction de l'évolution de la pathologie et de la survenue éventuelle de signes d'intolérance

Prophylaxie des accès aigus de goutte chez le goutteux chronique notamment lors de l'instauration du traitement hypo-uricémiant

Patients sans insuffisance rénale et/ou hépatique :

- 0,5 mg à 1 mg par jour
en fonction de l'évolution de la pathologie et de la survenue éventuelle de signes d'intolérance

Patients atteints d'insuffisance rénale et/ou hépatique légère à modérée :

- Commencer à 0,5 mg par jour

En cas d'effet indésirable et d'insuffisance rénale modérée :

- Réduire la posologie à 0,5 mg 1 jour sur 2



Téléchargez le courrier destiné aux professionnels de santé (10/10/2023)
(/uploads/2023/10/10/20231010-dhpc-colchicine.pdf)